

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-793

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 55

Après l'année :

« 2015 »,

supprimer la fin de l'alinéa 21.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.